

Capell'Yoga REGLEMENT INTERIEUR ENFANTS / ADOLESCENTS

Conditions d'adhésion :

1. Aucun remboursement de cotisation ne sera effectué suite à l'abandon de la pratique de yoga en cours d'année, sauf cas de force majeure soumis à l'approbation du bureau.

2. Le nombre **d'inscrits** par cours est **limité**.
Aussi l'inscription, dès le mois de Juin, est recommandée.

3. L'inscription n'est effective qu'après le règlement de la cotisation annuelle dont le montant est fixé en Assemblée Générale ; Le règlement de l'adhésion à l'association Capell'Yoga s'effectue, à part, en 1 seul chèque débité en septembre. Et, le règlement des cours s'effectue en 1 ou 3 chèques, débités au début de chaque trimestre.

une « **adhésion famille** » est possible pour une famille (1 adulte + 1 enfant ou 2 enfants).

Dossier d'inscription :

- Fiche d'inscription entièrement renseignée.
- Certificat médical d'aptitude à la pratique du Yoga.
- 2 enveloppes timbrées fournies par l'association (**pour ceux qui n'ont pas INTERNET**). L'adhérent y notera son adresse.

Documents remis à l'adhérent :

- Règlement intérieur. Il devra être signé par l'adhérent et porter la mention « lu et approuvé » .

La pratique : Capell'yoga demande aux parents et enfants de respecter les règles suivantes afin de permettre le déroulement du cours dans de bonnes conditions :

1. La pratique se fait en tenue « sport » sur un support individuel et personnel (drap de bain, plaid ou couette).
2. Le passage aux toilettes avant la séance sous la responsabilité des parents.
3. **La ponctualité ainsi que l'assiduité**, sont fortement recommandées.
 - Le respect de l'heure de début et de fin de cours pour le bien-être de tous.
 - L'enfant doit respecter le même horaire de cours toute la saison.

4. Le professeur est déchargé de toute responsabilité avant le début du cours et après la fin du cours.

5. Un des parents doit être joignable et disponible pendant la séance y compris si l'enfant vient en covoiturage.

Signature du représentant légal de l'enfant précédée de la mention « lu et approuvé »

.....